



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

AVIS DE CONVOCATION

Le Conseil d'administration invite les membres du Club FADOQ Saint-Louis de France à participer à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Date : Le 24 mai 2024

Heure : À 10 h30

**Lieu : À la salle RC03 du Centre communautaire Noel Brulart
1229 Ave du Chanoine Morel, Québec**

-
1. Mot de bienvenue et ouverture de et ouverture de l'assemblée générale annuelle
 2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
 3. Constatation du quorum.
 4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2023.
 6. Rapport de la présidence du club (rapport des activités de l'année).
 7. Présentation et dépôt des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2024
 8. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année financière.
 9. Ratification des actes des administrateurs posés pendant l'exercice.
 10. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection **(4 postes à pourvoir)**
 11. Acception et lecture des mises en candidatures et élections
 12. Constitution du nouveau conseil d'administration
 13. Présentation des membres du nouveau Conseil d'administration
 14. Mot du représentant de Secteur FADOQ.
 15. Présentation des membres du nouveau Conseil d'administration
 16. Varia.
 17. Levée de l'assemblée générale.

Nous souhaitons votre participation en grand nombre à cette assemblée générale annuelle.

**Des formulaires de mise en candidature sont disponibles sur notre site WEB
au : <http://club.fadoq.ca/u023>**



Régions de Québec et
Chaudière-Appalaches

MISE EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je propose _____
(nom du candidat)

comme candidat ou candidate lors de l'élection des membres du conseil d'administration
du club FADOQ Saint-Louis de France

(Nom du proposeur)

(Signature du proposeur)

Proposition appuyée par :

(Nom de l'appuyeur)

(Signature de l'appuyeur)

(date)

Acceptation de la mise en candidature

J'accepte d'être mis en candidature lors de l'élection qui aura lieu pendant l'assemblée générale annuelle de
notre club FADOQ pour la formation du conseil d'administration.

(date)

(signature du candidat)

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle (AGA)
Club FADOQ Saint-Louis-de-France

Tenue le vendredi, 19 mai 2023 à 16h00 au Centre communautaire Noël-Brulart

Présences :

60 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle incluant les membres du conseil d'administration : Nicole Paquet, Louise Lavoie, Hélène Lapierre, Chantal Desjardins, Jocelyn Fafard, Francine Sarah Gauthier.

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée générale annuelle :

La présidente, Nicole Paquet, souhaite la bienvenue à tous et présente les membres du conseil d'administration ainsi que monsieur André Duval, représentant de secteur de la FADOQ régionale et madame Nicole Boulanger, également de la FADOQ régionale. L'assemblée générale annuelle est déclarée ouverte à 16h10.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée :

Il est proposé par André Duval, appuyé par Murielle Côté que Nicole Paquet soit nommée présidente d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Nicole Paquet, appuyé par Chantal Desjardins que Louise Lavoie soit nommée secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Constatation du quorum :

Les membres présents forment le quorum avec 60 personnes présentes.

4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour :

Des modifications sont apportées à l'ordre du jour en ajoutant au point 9 : Ratification des amendements aux règlements généraux. Les autres points qui suivent sont conservés et décalés en conséquence. Aucun point n'est ajouté au varia. Il est proposé par Georges Lauzier, appuyé par Huguette Hill d'adopter l'ordre du jour modifié tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 4 mai 2022 :

Les membres présents ayant déjà lu le procès-verbal, la présidente d'assemblée demande si un membre désire apporter une modification ou apporter un commentaire. Aucune modification n'est apportée au procès-verbal. Il est proposé par Yves Bernard, appuyé par Micheline Paré d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 mai 2022 tel que rédigé. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport de la présidente du club :

Nicole Paquet fait un résumé des activités 2022-2023 et des principaux défis rencontrés par le conseil d'administration. Le dépôt du rapport d'activités 2022-2023 est fait et une copie du rapport d'activités est ajoutée en annexe de ce procès-verbal.

7. Présentation et dépôt des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 :

Madame Micheline Paré fait la présentation des états financiers pour l'exercice concerné. La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions ou commentaires sur le rapport financier. Une question est posée par monsieur Pierre Dachdjian sur le placement de 5,000\$ ainsi que les intérêts de ce placement. Suite aux réponses données par madame Paré, le dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 est effectué.

8. Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année financière :

Il est proposé par Chantal Desjardins, appuyé par Pierre Dachdjian de nommer madame Micheline Paré comme vérificateur des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024. Madame Paré accepte, adopté à l'unanimité.

9. Ratification des amendements aux règlements généraux :

Nicole Paquet explique à l'assemblée les différents règlements qui ont été modifiés. Une comparaison est faite entre les règlements actuels et les nouveaux règlements. Le tout a été fait dans le but de se conformer aux règlements de la FADOQ régionale. Après les explications données, il est proposé par Robert Duchesne, appuyé par Bernadette Dufour d'accepter les amendements proposés. Le tout est ratifié par l'assemblée.

10. Ratification des actes des administrateurs posés durant l'exercice 2022-2023 :

Nicole Paquet mentionne à l'assemblée les différentes résolutions prises par le conseil d'administration durant la période donnée. Cette ratification vise à dégager le conseil d'administration sortant de tout recours éventuel pour les décisions prises au cours de l'exercice. Il est proposé par Jeannine Duchesne, appuyé par Murielle Vachon d'entériner les actes des administrateurs posés et les décisions prises par ces mêmes administrateurs depuis la dernière assemblée générale, soit du 9 mai 2022 au 19 mai 2023. Le tout est ratifié par l'assemblée.

11. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections :

Monsieur André Duval, représentant de secteur de la FADOQ régionale, se propose comme président d'élections et propose également madame Nicole Boulanger de la FADOQ régionale comme secrétaire d'élections. Adopté à l'unanimité.

12. Acceptation et lecture des mises en candidature :

Monsieur André Duval prend la parole pour nous présenter les mises en candidature. Les personnes concernées sont :

- Linda Tardif pour un mandat de deux ans. Proposeur : Louise Lavoie, appuieur : Bernadette Le Breton.
- Diane Ferland pour un mandat de deux ans. Proposeur : Thérèse Lemay, appuieur : Bertrand Rousseau.
- Thérèse Lacroix-Lamonde pour un mandat de deux ans. Proposeur : Nicole Paquet, appuieur : Louise Lavoie.
- Jocelyn Fafard pour un mandat d'un an. Proposeur : Esther Labbé, appuieur : Francine Soulard.

Les quatre personnes acceptent.

Monsieur Duval demande si d'autres personnes dans l'assemblée sont intéressées à poser leur candidature. Aucune nouvelle candidature n'est proposée.

13. Élections :

Monsieur Duval confirme que les 4 candidats sont élus par acclamation.

Il est à noter que les personnes suivantes poursuivent leur mandat pour un an : Nicole Paquet et Hélène Lapierre. De plus, Francine-Sarah Gauthier a été nommée par le conseil d'administration en remplacement de Louise Lavoie pour un mandat d'un an.

14. Constitution du nouveau conseil d'administration :

Les membres nouvellement élus du conseil d'administration se retirent avec les deux personnes de la FADOQ régionale afin de nommer les administrateurs qui constitueront le nouveau conseil d'administration.

15. Présentation des membres du nouveau conseil d'administration :

Monsieur André Duval, président d'élections, présente le nouveau conseil d'administration de la FADOQ Saint-Louis-de-France. Il est composé de :

- Nicole Paquet, présidente
- Francine-Sarah Gauthier, vice-présidente et registraire
- Linda Tardif, trésorière
- Hélène Lapierre, secrétaire
- Jocelyn Fafard, relationniste
- Diane Ferland, administrateur
- Thérèse Lacroix-Lamonde, administrateur

16. Mot du représentant de secteur de la FADOQ régionale et mot de la présidente :
André Duval et Nicole Paquet prennent la parole et félicitent les membres du nouveau conseil d'administration 2023-2024.

17. Varia :
Georges Lauzier prend la parole afin de féliciter les membres du précédent conseil d'administration pour leur travail de la dernière année.

18 Levée de l'assemblée :
Il est proposé par Diane Ferland, appuyé par Francine-Sarah Gauthier de lever la séance à 17h40. Adopté à l'unanimité.

Nicole Paquet, présidente

Louise Lavoie, secrétaire

Signé le : _____
2023-05-23

Signé le : _____